

## DISTRIBUTION EN EAU POTABLE ET NON POTABLE QUARTIERS CHAPELLE ET MORNE DES OLIVES LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2020

Le Maire de Saint-Joseph informe ses administrés que suite à des travaux de réhabilitation effectués par ODYSSI sur le réservoir de Chapelle Balata, l'alimentation en eau sera interrompue du mercredi 18 novembre 08h00 au jeudi 19 novembre 22h00 dans les secteurs suivants :

- Petite Rivière Blanche
- Rivière Roches
- Rivière blanche
- Chapelle
- Derrière Morne
- Presqu'île
- Morne Bossu
- Mornes des olives
- Rivière rouge
- Habitation Duvallon
- Séraille
- Saint-Etienne

ODYSSI mettra à la disposition de la population et des écoles concernées, des bouteilles d'eau ainsi que des citernes.

Le Maire informe les administrés des quartiers concernés, que la distribution en eau potable et non potable sera organisée par les services de la ville sur les sites suivants :

Parking du CASE de Chapelle Terrain de pétanque: du Morne des olives

Selon les modalités suivantes : Mercredi 18 novembre de 11h00 à 16h00 Jeudi 19 novembre de 6h30 à 11h30

## **IMPORTANT:**

Pour une meilleure gestion de la distribution en eau potable, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Le Maire invite ses administrés à prévoir des réserves en prévision de ces coupures

La distribution se fera dans le plus strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

Pour le Maire, et par dégation
1er Adjoint
Claude ADELE



## DISTRIBUTION EN EAU POTABLE ET NON POTABLE QUARTIERS CHAPELLE ET MORNE DES OLIVES LES 18 ET 19 NOVEMBRE 2020

Le Maire de Saint-Joseph informe ses administrés que suite à des travaux de réhabilitation effectués par ODYSSI sur le réservoir de Chapelle Balata, l'alimentation en eau sera interrompue du mercredi 18 novembre 08h00 au jeudi 19 novembre 22h00 dans les secteurs suivants :

- Petite Rivière Blanche
- Rivière Roches
- Rivière blanche
- Chapelle
- Derrière Morne
- Presqu'île
- Morne Bossu
- Mornes des olives
- Rivière rouge
- Habitation Duvallon
- Séraille
- Saint-Etienne

ODYSSI mettra à la disposition de la population et des écoles concernées, des bouteilles d'eau ainsi que des citernes.

Le Maire informe les administrés des quartiers concernés, que la distribution en eau potable et non potable sera organisée par les services de la ville sur les sites suivants :

Parking du CASE de Chapelle

Terrain de pétanques du Morne des olives

Selon les modalités suivantes : Mercredi 18 novembre de 11h00 à 16h00 Jeudi 19 novembre de 6h30 à 11h30

## IMPORTANT:

Pour une meilleure gestion de la distribution en eau potable, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Le Maire invite ses administrés à prévoir des réserves en prévision de ces coupures

La distribution se fera dans le plus strict respect des règles sanitaires et des gestes barrières.

Pour le Mûire, et par dégation
1er Adjoint
Claude ADELE